

# Plan Climat du Pays Sud Charente

Comment agir au quotidien pour limiter l'effet de serre?

**GUIDE  
DES GESTES  
ÉCO-RESPONSABLES  
EN SUD CHARENTE**

**JE ME DÉPLACE**

**J'ACHÈTE**

**J'HABITE**

**JE M'IMPLIQUE**

# JE ME DÉPLACE

En France, un tiers de la consommation totale d'énergie est due aux transports, et la consommation de carburant engendre 35% des émissions de CO<sup>2</sup>. À la campagne aussi, le recours à la voiture n'est pas automatique. **Il est temps d'agir...**

## J'ÉVITE LA VOITURE

### Utiliser les transports collectifs et covoiturer

►► **Une ligne de Train Express Régional** traverse le Sud Charente. Utilisons-la et faisons connaître nos besoins pour une évolution future de la desserte :

*Horaires et renseignements :*

*[www.ter-sncf.com/aquitaine](http://www.ter-sncf.com/aquitaine) ou 0800 872 872 (n° vert)*

*A venir : une enquête sur les besoins des habitants en Sud Charente*

*Pour y contribuer contacter le Pays Sud Charente au 05.45.98.18.52*

►► **Cinq lignes de bus départementales** relient le Sud Charente à Angoulême.

*Horaires et renseignements :*

*[www.cg16.fr](http://www.cg16.fr) ou 05.45.22.80.08*

►► Une **plateforme Internet de covoiturage** a été créée par le Conseil Général.

*Inscrivez-vous sur le site [www.covoiturage16.com](http://www.covoiturage16.com)*

►► Les centres socioculturels du territoire proposent un **service de transport à la demande et de relais mobylettes**, pour les personnes sans moyen de locomotion.

*Centre socioculturel de Chalais : 05.45.98.20.61 (inscrivez vous aussi pour covoiturer sur le canton de Chalais)*

*Centre socioculturel du Barbezilien : 05.45.78.41.26*

**Sans oublier la marche à pied et le vélo...**



« J'ai déménagé pour être près de mon travail, et venir à pied ou à vélo. Pour mes loisirs c'est moins évident, quand je vais à Bordeaux je prends la voiture parce qu'avec le train c'est trop compliqué et surtout trop cher, et j'essaie maintenant le covoiturage. »

Claude, accompagnateur socio-professionnel

## QUAND LA VOITURE EST INDISPENSABLE, COMMENT LIMITER SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ?

- ▶▶  **limiter au maximum les petits trajets**  qui sont les plus consommateurs et les plus polluants.
- ▶▶ Au démarrage, il est inutile de faire tourner le moteur au ralenti, mieux vaut commencer à **rouler doucement pendant les cinq premiers kilomètres**.
- ▶▶ **Adopter une conduite souple** sans agressivité. Éviter la climatisation et limiter le chauffage, qui augmentent la consommation du carburant et les émissions de gaz à effet de serre.
- ▶▶ **Un bon entretien du véhicule** permet de réduire la consommation : vérifier les niveaux de certains fluides (huile, liquide de frein et de direction assistée, liquide de refroidissement...), la pression des pneus, l'état des batteries ; et faire intervenir régulièrement un spécialiste.
- ▶▶ Au moment de choisir une voiture, penser à **adapter le véhicule à ses besoins** pour ne pas surconsommer. L'étiquette énergie et climat des véhicules permet de mieux faire son choix. De nouvelles technologies sont développées, il peut être intéressant de réfléchir aux carburants alternatifs : gaz naturel de ville, électricité...

*Pour calculer l'impact de vos déplacements quotidiens sur l'environnement et sur vos dépenses : [www2.ademe.fr/eco-deplacements](http://www2.ademe.fr/eco-deplacements)*

# J'ACHÈTE

Chaque produit consommé a un impact sur l'environnement aux différentes étapes de son cycle de vie. Le consommateur a son rôle à jouer pour limiter cet impact lors de l'achat, de l'utilisation et du recyclage.

## J'ADOpte LES BONS RÉFLEXES

- » Prendre en compte les quantités d'emballages utilisées et privilégier quand c'est possible l'achat de produits en vrac.
- » Favoriser les produits locaux et acheter des fruits et légumes de saison : les marchés en Sud Charente le permettent !
- » Privilégier la durabilité, en choisissant des produits robustes
- » Choisir les équipements les plus économes
- » Privilégier les produits fabriqués à partir de matériaux recyclés ou recyclables, et à base de matières renouvelables
- » Accepter des délais de livraison plus souples, afin de réduire les transports
- » Respecter les doses conseillées
- » Considérer le prix en fonction de la durée de vie du produit et de son coût à l'usage
- » Recycler les produits en fonction des filières disponibles : tri des emballages, compostage, tri des déchets toxiques.  
*Pour plus de renseignements, contactez CALITOM au 05.45.65.82.50*
- » Sensibiliser vos commerçants et fournisseurs pour qu'ils développent leur offre de produits éco-responsables !



# J'HABITE

Le secteur de l'habitat représente en France 46% de l'énergie consommée et 20% des émissions de gaz à effet de serre.

En tant que particulier, chacun peut agir : isoler son habitation, valoriser la lumière naturelle, se chauffer au bois, au solaire, autant de solutions qui permettent à chacun de diminuer son impact sur le climat.

## J'ENVISAGE DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

» **Bien concevoir son habitation**, en tenant compte de son environnement pour bénéficier au mieux des apports solaires, des arbres protecteurs contre le vent, de l'inertie du sol pour le confort thermique...

» **Économiser l'énergie** : isoler le bâtiment, réguler le chauffage, éteindre les lumières inutiles...

» **Utiliser des équipements efficaces** : ampoules basse consommation, matériel électroménager économe en énergie, chaudière basse température ou à condensation...

» **Envisager la production et l'utilisation d'énergies renouvelables** : bois-énergie, solaire thermique, photovoltaïque, petit éolien, géothermie...

*Des artisans du Sud Charente se sont formés sur ces techniques, vous pouvez consulter la liste des installateurs adhérents à un système de qualité :*

> bois, solaire, photovoltaïque : [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org)

> pompes à chaleur : [www.afpac.org/qualite-installateurs-qualipac.php](http://www.afpac.org/qualite-installateurs-qualipac.php)

» **Utiliser des matériaux naturels et locaux.**

*Conseils, démonstrations, stages :*

> Maisons Paysannes de Charente / 05.45.69.13.04

> La Maison en Paille / [www.lamaisonenspaille.com](http://www.lamaisonenspaille.com)

*Pour connaître les exemples d'éco-construction en Sud Charente, contactez le Pays au 05.45.98.18.52*



« Pour nous, notre maison doit être en harmonie avec ce qui l'entoure, dans sa conception et dans les matériaux utilisés. Elle doit devenir autonome financièrement et surtout non polluante, on a donc installés des toilettes sèches, un panneau solaire, un poêle de masse... »

Jérôme et Barbara, propriétaires de chambres d'hôtes

## QUI PEUT M'AIDER ?

► Le conseiller de l'Espace Info Energie du CAUE d'Angoulême peut vous apporter conseils et informations techniques. Il vous renseignera également sur les soutiens financiers disponibles.

Contact :

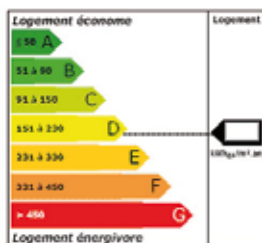
05.45.92.95.93 (permanences une fois par mois en Sud Charente)

ou 0820 200 141 (0.09€ TTC/min)

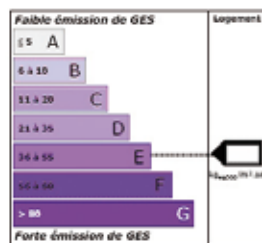
Prochainement, un conseiller supplémentaire sera affecté spécialement au Sud Charente.



► Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est un outil d'information renseignant sur la performance d'un bâtiment en terme de consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre. Il se formalise par une « étiquette » énergie et climat. La réalisation de ces diagnostics de performance énergétique est obligatoire à l'occasion de la vente de chaque logement ou bâtiment (sauf exceptions) en France métropolitaine depuis le 1er novembre 2006, et lors de la signature des contrats de location à compter du 1er juillet 2007.



Étiquette de classement énergétique du logement



Étiquette de classement des émissions de gaz du logement

# JE M'IMPLIQUE

## ÇA CHAUFFE !

En 20 000 ans, depuis la dernière période glaciaire, la température moyenne de la planète a augmenté de 5°C. Aujourd'hui, les scientifiques prévoient que d'ici 2100, l'augmentation sera de 2 à 6°C, en fonction des efforts qui seront faits pour limiter les émissions de gaz à effet de serre\*.

**Ce réchauffement accéléré aura un impact dramatique sur l'équilibre de notre planète**, des efforts sont à mener à tous les niveaux pour le limiter.

## LE SUD CHARENTE EN ACTION

En cohérence avec sa charte de Développement, le Pays Sud Charente a engagé en mars 2008 son **Contrat Local Initiatives Climat (CLIC)**, en partenariat avec la Région Poitou-Charentes et l'ADEME.

Ce contrat, qui a cours sur 3 ans, a pour objectifs :

- ▶ Réduire les émissions du territoire pour respecter le Protocole de Kyoto à l'horizon 2010,
- ▶ Diminuer la facture énergétique du territoire,
- ▶ Offrir de nouvelles opportunités de développement aux filières économiques locales, dans une démarche de développement territorial durable.

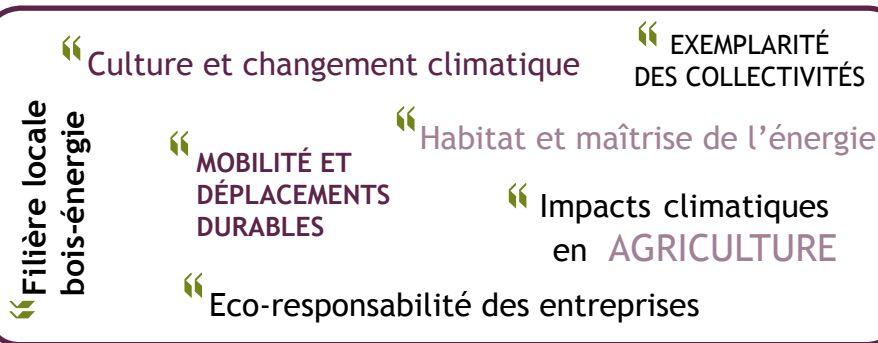
Il s'agit pour appliquer localement les engagements internationaux de réduire de 8% les émissions énergétiques à l'horizon 2010, soit éviter 16 000 tonnes équivalent CO<sup>2</sup> par an.

\* Selon de dernier rapport du Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Evolution du Climat (GIEC)



## CHACUN PEUT AGIR

Des groupes d'acteurs se sont constitués par thématique afin de construire et mettre en œuvre des projets collectifs et structurants, qui faciliteront l'émergence d'actions individuelles :



La Charte Climat du Sud Charente identifie l'engagement de chacun et permet de suivre à l'échelle du territoire les actions mises en place et leur impact.

## VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA DÉMARCHÉ COLLECTIVE DU CONTRAT LOCAL INITIATIVES CLIMAT ?

Pour participer à la démarche CLIC et aux groupes techniques, **contacter le Pays Sud Charente** par téléphone au 05.45.98.18.52 ou par mail à clic@pays-sud-charente.com

# CONTACTS UTILES

▶▶ **Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)**

Agence Poitou-Charentes Energie Déchets Eau  
05.49.50.12.12 - [www.apcede.com](http://www.apcede.com) / [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

▶▶ **Région Poitou-Charentes**

05.49.50.77.00 - [www.poitou-charentes.fr](http://www.poitou-charentes.fr)

▶▶ **Conseil Général de Charente**

05.45.90.75.16 - [www.cg16.fr](http://www.cg16.fr)

▶▶ **Centre Régional des Energies Renouvelables**

05.49.08.24.24 - [www.crer.info](http://www.crer.info)

▶▶ **Espace Info Energie - CAUE**

05.45.92.95.93 - [infoenergie.caue16@wanadoo.fr](mailto:infoenergie.caue16@wanadoo.fr)

▶▶ **Centre de Découverte d'Aubeterre**

05.45.98.50.40 - <http://pagesperso-orange.fr/cdaubeterre/>

▶▶ **CALITOM**

05.45.65.82.50 - [www.calitom.com](http://www.calitom.com)

▶▶ **Maisons Paysannes de Charente**

05.45.69.13.04 - [maisons.paysannes16@wanadoo.fr](mailto:maisons.paysannes16@wanadoo.fr)

▶▶ [www.annuaire-ecoconstruction.com](http://www.annuaire-ecoconstruction.com)

# NOTES



# PAYS SUD CHARENTE

2 rue Jean Rémon  
16210 Chalais

@ : clic@pays-sud-charente.com

05.45.98.18.52

[www.pays-sud-charente.com](http://www.pays-sud-charente.com)

